

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE SAINTE FOY SAINT SULPICE**

**SEANCE DU 2 AVRIL 2026**

Del2026-04-15

Date de la convocation : 26 mars 2026  
Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de membres excusés : 0  
Nombre de membres absents : 0

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Sainte Foy Saint Sulpice, dûment convoqués le 26 mars 2026, se sont réunis en session ordinaire salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur M. MIOMANDRE Mickaël, Maire.

**PRESENTS** : MIOMANDRE M. - PONVIANNE G. - TRICAUD M. – THIVOLET D. – MOREL P. - BACHELLERIE J-F. - COUTURIER C. - JURINE T. – REBOUX A. – DE OLIVEIRA F. RICO S. – REY M. – GAUDIN S. - ARTHAUD V. – PÉPIN L.

**ABSENTS EXCUSES** :

**ABSENT** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Monsieur RICO Sébastien

**OBJET : DESIGNATION D'UN DELEGUE AU SIEL-TE :**

En tant que membre du syndicat mixte SIEL-Territoire d'énergie, la Commune doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant qui seront appelés à siéger au Comité syndical du SIEL-Territoire d'énergie en tant que représentants de la commune de Sainte-Foy-Saint-Sulpice.

Après un appel de candidatures, sont déclarés candidats :

- Monsieur Jean-François BACHELLERIE en tant que délégué titulaire
- Monsieur Gilles PONVIANNE en tant que délégué suppléant

Après délibération, et à l'unanimité, le Conseil municipal :

Proclame délégués du Conseil municipal au SIEL :

- Monsieur Jean-François BACHELLERIE en tant que délégué titulaire
- Monsieur Gilles PONVIANNE en tant que délégué suppléant

Fait à Sainte Foy Saint Sulpice, le 2 avril 2026

Le Maire  
Mickaël MIOMANDRE

Le secrétaire de séance,  
Sébastien RICO

